

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 595.963

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-plume réservoir.

M. EUGÈNE MOREAU résidant en France (Vendée).

Demandé le 31 mars 1925, à 14^h 29^m, à Paris.

Délivré le 27 juillet 1925. — Publié le 13 octobre 1925.

La présente invention est relative à un porte-plume réservoir absolument étanche, l'étanchéité étant obtenue par l'obturation du canal amenant l'encre du réservoir à la plume, 5 cette obturation étant obtenue par la rotation de la pièce portant la plume de telle sorte que le canal d'alimentation de la plume n'est plus en regard du canal d'amenée d'encre.

La présente invention est représentée au 10 dessin annexé qui montre à titre d'exemple divers modes de réalisation de la dite invention.

La figure 1 est une vue en coupe du porte-plume.

15 La figure 2 montre en vue de face une pièce de ce porte-plume.

La figure 3 est une vue en coupe de cette même pièce.

La figure 4 montre un détail.

20 La figure 5 montre en coupe une variante de construction du porte-plume.

La figure 6 en est une autre variante.

La figure 7 montre le porte-plume en vue 25 extérieure avec son capuchon.

30 Ainsi qu'on le voit à la figure 1 du dessin A représente le corps du réservoir sur l'extrémité duquel est vissée une pièce B cylindrique creuse dont le fond est percé d'un canal m pour l'écoulement de l'encre; cette pièce se dévisse pour le remplissage.

Sur cette pièce B est engagée à frottement gras la pièce DD¹ venant coiffer la pièce B et 35 formant support de plume; cette pièce est pourvue du canal habituel o pour l'alimentation de la plume en encre.

Un joint C formé de toute matière appropriée par exemple d'un cordon de coton imprégné d'huile est logé dans une rainure pratiquée sur le pourtour extérieur de B et a 40 pour but d'assurer l'étanchéité entre les pièces B et D.

Une bague E sert à maintenir en place la plume F.

La pièce DD¹ porte suivant son axe une tige G sur l'extrémité de laquelle est fixée par 45 goupillage ou de toute autre manière appropriée une rondelle I qui vient s'appliquer sur l'extrémité de la pièce B de telle sorte que la pièce DD¹ ne peut se séparer de la pièce B.

Cette rondelle représentée séparément de 50 face (fig. 2) et en coupe (fig. 3) est pourvue de deux ouvertures J pour le passage de l'encre et porte sur une de ses faces un nez K, ce nez s'engage dans une encoche L pratiquée dans l'extrémité de B entaillée comme repré- 55 senté figure 4.

Le fonctionnement de ce porte-plume réservoir est le suivant :

L'encre contenue dans le réservoir A passe par les ouvertures J de la rondelle I dans la 60

Prix du fascicule : 2 francs.

chambre formée par la pièce B. et par le canal *m* qui se trouve en regard du canal *o* de la pièce DD¹ vient alimenter la plume F.

Pour fermer le porte-plume il suffit de tourner la pièce DD¹, le canal *o* qui était en regard du canal *m* se déplace par rapport à celui-ci et ce dernier se trouve obturé, par la partie pleine de la pièce DD¹, l'obturation est donc obtenue d'une manière absolue.

Le déplacement de la pièce DD¹ est limité à la largeur de l'encoche L.

Lorsque le porte-plume est ouvert c'est-à-dire lorsque les canaux *m* et *o* sont en regard l'un de l'autre le nez K de la rondelle I se trouve en contact avec le bord de droite de l'encoche L; lorsque pour fermer le porte-plume on tourne la pièce DD¹ la rondelle I qui en est solidaire tourne avec elle et la rotation est limitée par le contact du nez K avec le bord gauche de l'encoche L.

La figure 5 montre une variante dans laquelle la rotation de la pièce DD¹ est obtenue en vissant à fond le capuchon H qui se visse sur le pas de vis M ménagé sur la pièce DD¹ vers sa base; on comprend que lorsque le capuchon est arrivé à fin de course il entraîne la pièce DD¹, de même quand on le dévisse il entraîne d'abord la pièce DD¹ de la quantité permise par la largeur de l'encoche K.

Le fonctionnement est donc automatique.

Extérieurement le capuchon porte un repère (fig. 7) qui vient se placer en regard de mentions « Ouvert » ou « Fermé » gravées sur le réservoir.

Dans la fig. 6 la rotation est obtenue encore par vissage du capuchon H mais par l'intermédiaire d'une goupille N solidaire du capuchon et qui s'engage dans une rampe ou rainure P de forme particulière portée par la pièce DD¹; cette rampe est calculée de telle sorte que pendant que le capuchon fait un tiers de tours, par exemple, la goupille N s'engage dans la première partie de la rampe P puis dans la deuxième partie (partie droite P¹), pendant le temps qu'elle reste dans cette partie elle entraîne avec elle la pièce DD¹, puis elle continue sa course dans la 3^e partie de la rampe de façon à en être sortie lorsque le capuchon a fait un tiers de tour.

Ainsi qu'on le voit l'étanchéité de ce porte-

plume est absolue et sa fermeture et son ouverture peuvent en être obtenues à la main ou automatiquement par vissage et dévissage du capuchon.

Les formes, détails, dimensions et matières employées peuvent varier sans changer en rien le principe de l'invention.

RÉSUMÉ :

1° Porte-plume réservoir d'une étanchéité absolue, pouvant se porter dans toutes les positions caractérisé par ce fait que l'obstruction du canal d'amenée d'encre à la plume est obtenue par la rotation d'une pièce mobile portant la plume et le canal d'alimentation de la plume; l'orifice du canal d'alimentation de la plume se trouvant par cette rotation placé en regard de l'orifice du canal d'amenée d'encre lorsque le porte-plume est ouvert, et écarté de cette position lorsque le porte-plume est fermé.

2° Dans ce porte-plume la pièce mobile portant la plume étant engagée à frottement gras sur une pièce fixe portant le canal d'amenée d'encre et vissée sur le réservoir; la pièce mobile étant maintenue sur la pièce fixe par une rondelle ajourée montée sur un prolongement axial de la pièce mobile et venant reposer sur l'extrémité de la pièce fixe; cette rondelle portant un nez engagé dans une encoche de la pièce fixe et limitant la rotation de la pièce mobile.

3° Une variante d'exécution rendant automatique l'ouverture, et la fermeture du porte-plume dans laquelle la rotation de la pièce mobile est obtenue par le capuchon du porte-plume qui en se vissant ou en se dévissant sur la pièce mobile entraîne celle-ci dans un sens ou dans l'autre dans la limite du déplacement permis par l'encoche.

4° Dans une autre variante le capuchon est pourvu d'une goupille s'engageant dans une rampe ou rainure de forme appropriée, portée par la pièce mobile, la dite goupille lors du vissage ou du dévissage du capuchon entraînant la pièce mobile dans un sens ou dans l'autre.

MOREAU.

Par procuration :

L. PAILLARD.

Fig. 1.

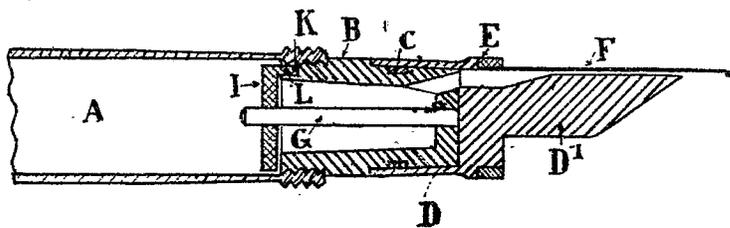


Fig. 2.

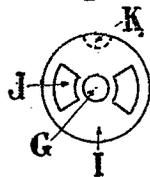


Fig. 3.

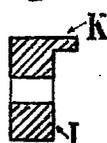


Fig. 4.

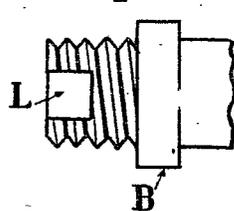


Fig. 5.

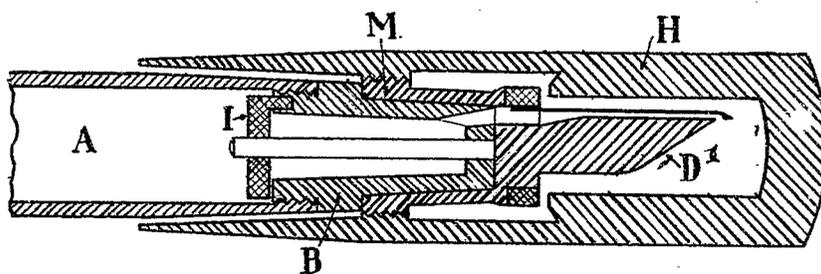


Fig. 6.

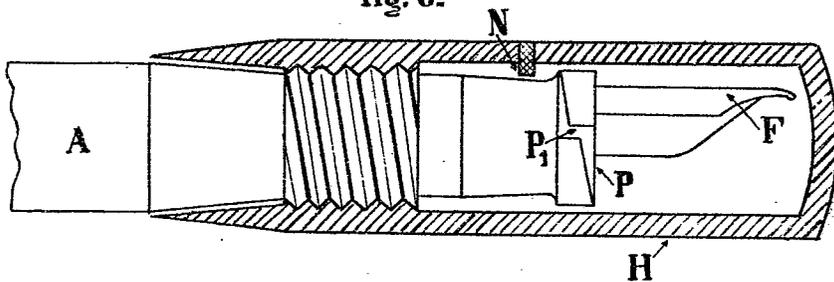


Fig. 7.

